



www.bundestag.de

Le Bundestag dans les faits

Le Parlement allemand
en un coup d'œil

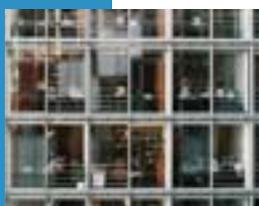
Le quartier parlementaire à Berlin (avril 2006)



- 1 Bâtiment du Reichstag
- 2 Ancien palais du président du Reichstag
- 3 Deutscher Dom, Am Gendarmenmarkt 1 (Exposition historique)
- 4 Bâtiment Jakob-Kaiser, Dorotheenstraße 100-101
- 5 Garderie, Otto-von-Bismarck-Allee 2
- 6 Bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders
- 7 Bâtiment Paul-Löbe, Konrad-Adenauer-Straße 1
- 8 Accès du système de voirie souterrain
- 9 Chancellerie fédérale
- 10 Ambassade des États-Unis (achèvement des travaux prévu fin 2007)
- 11 Ambassade de France
- 12 Ambassade du Royaume-Uni
- 13 Ambassade de Russie
- 14 Porte de Brandebourg
- 15 Gare centrale de Berlin - Lehrter Bahnhof
- 16 Palais des congrès/Maison des Cultures du Monde

Sommaire

Une maison ouverte à tous	1
Saviez-vous...?	4
Les missions du Bundestag	6
Les députés – Représentants du peuple	14
Les élections au Bundestag	24
Le Bundestag allemand – 16 ^e législature	28
Organes et instances	30
Questions et réponses	34
Les bâtiments du Bundestag	38
Les étapes importantes de l'histoire parlementaire	48
Services et informations aux visiteurs	52



Le Bundestag allemand

– une maison ouverte à tous –

Le Bundestag allemand est le cœur de notre démocratie. « *Dem Deutschen Volke* », « Au peuple allemand » : tels sont les mots inscrits au fronton de l'arcade ouest du bâtiment du Reichstag. Ceux qui y siègent comme députés ont été élus par le peuple allemand et font les lois destinées à quiconque vit en Allemagne. Le Bundestag allemand est une maison ouverte à tous. Depuis qu'il siège à Berlin, il est même devenu une attraction pour le public, connue dans le monde entier. De plus en plus de visiteurs profitent de l'occasion qui leur est donnée d'observer directement la vie parlementaire et sont enthousiasmés par les sensations inoubliables que le bâtiment du Reichstag nouvellement aménagé leur a procurées. Des touristes venus du monde entier ne manqueraient pour rien au monde une visite du Bundestag. Les groupes de visiteurs provenant des circonscriptions électorales, qui veulent découvrir leur député à Berlin même, se fondent dans les va-et-vient incessants des hommes et femmes politiques, des journalistes et des collaborateurs parlementaires entre le bâtiment du Reichstag, les nouveaux bâtiments du quartier parlementaire, la Porte de Brandebourg et la Chancellerie fédérale. Les bateaux-mouches voguent sur la Spree, emmenant à leur bord des touristes et des visiteurs qui veulent jeter un regard au cœur de notre démocratie. Le Bundestag est l'un des points-phares du programme de toute visite de Berlin. Et l'entrée au Parlement est gratuite pour tous.

« Le Bundestag n'est pas une assemblée comme les autres. Il est au centre de notre ordre constitutionnel. Il est le forum politique décisif de la Nation. »

Norbert Lammert
Président du Bundestag



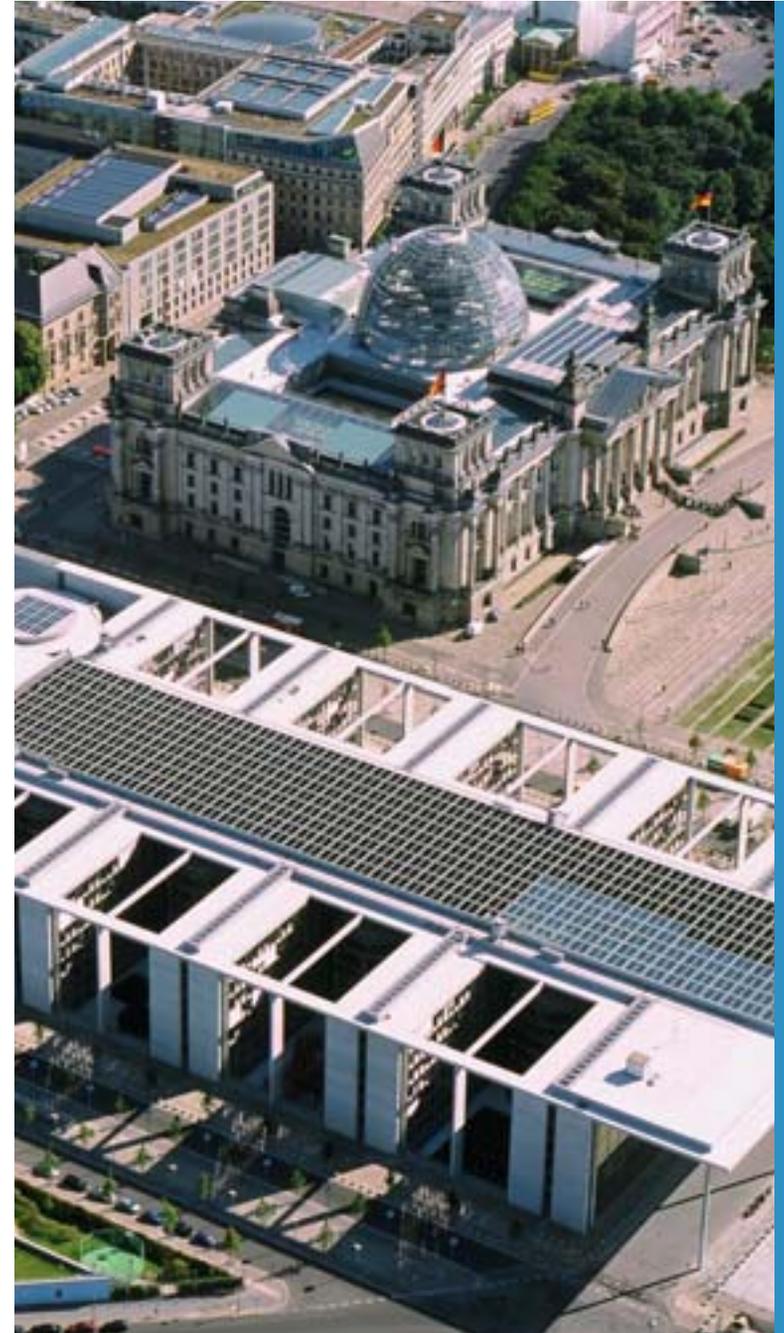


Des visiteurs sous la coupole (haut) et devant l'entrée du portail ouest (bas) du Bundestag.

Le Bundestag allemand est le symbole de la transparence et de l'ouverture de la démocratie parlementaire, laquelle garantit à toutes les citoyennes et tous les citoyens de prendre part à la politique sur la base des mêmes droits. La publicité est indispensable à la démocratie comme l'air que nous respirons. La démocratie n'exclut pas de minorités et permet aux citoyens de prendre connaissance, sans interruption, des processus décisionnels parlementaires. Cela aussi la rend attractive pour beaucoup d'hommes et de femmes dans le monde. Cette idée essentielle de la démocratie a été prise en considération lors la conception du nouveau quartier parlementaire à Berlin. En se promenant le long des bâtiments du Bundestag, le visiteur qui regardera par les modernes façades de verre pourra apercevoir, travaillant à leur bureau, quelques-unes des 6 000 personnes présentes au Bundestag (les députés et leurs assistants, les membres de l'administration parlementaire et les collaborateurs des groupes parlementaires).

Le Bundestag est un Parlement moderne sous une couverture historique : l'aspect extérieur du bâtiment du Reichstag n'a en effet pas changé. Des éléments modernes ont toutefois été intégrés, l'architecture ancienne s'associe à des formes futuristes saisissantes, les ornements et une fonctionnalité froide se complètent pour créer une harmonie nouvelle. Quant à la coupole de verre, elle est devenue un symbole de Berlin connu internationalement. Des hommes et des femmes de la planète entière visitent le nouveau Bundestag : des hôtes de marque et des chefs d'État comme les présidents américains Bill Clinton et George W. Bush ou le président israélien Moshe Katzav, mais aussi des têtes couronnées comme la reine Elizabeth II d'Angleterre. Le service d'accueil des visiteurs offre aux trois millions de visiteurs annuels un large éventail de programmes «sur mesure». Ils peuvent entre autres assister à une séance plénière : les six tribunes réparties dans la salle plénière permettent en effet aux visiteurs et aux journalistes de vivre de tout près les débats du Parlement. La politique vécue en direct, en chair et en os, c'est au Bundestag allemand que ça se passe.

À droite :
Vue aérienne du quartier parlementaire – Reichstag et bâtiment Paul-Löbe.



Saviez-vous ...?

... que le Bundestag allemand est, avec ses trois millions environ de visiteurs annuels, le *Parlement le plus visité au monde* ?

Depuis son déménagement à Berlin en 1999, plus de 13 millions de personnes venues du monde entier l'ont visité. Elles ont reçu des informations du service d'accueil des visiteurs dans neuf langues – de l'anglais au polonais. Lorsque le Bundestag avait son siège à Bonn, on a compté à peine 11,5 millions environ de visiteurs pour l'ensemble de la période allant de 1949 à 1997.



... que les députés posent beaucoup de questions ?

Au cours de la dernière législature (2002–2005), les membres du Bundestag ont adressé 13 623 questions au gouvernement fédéral. Plus de 6 016 documents imprimés ont fait l'objet de discussions au Bundestag, 643 lois ont été adoptées et 187 séances ordinaires de l'assemblée plénière ont eu lieu.



... que le Bundestag n'est pas construit sur du sable ?

Aujourd'hui encore, les fondations du bâtiment du Reichstag sont soutenues par des pieux en chêne datant de la construction de l'édifice, dans les années 1890. Seuls douze piliers massifs de béton ont été ajoutés pour soutenir la nouvelle coupole de verre, d'un poids de 1 200 tonnes.



... qu'une « bête politique » est toujours présente dans la salle des séances ?

Au-dessus de la tête des députés, sur la façade intérieure de la salle plénière, on trouve suspendue « *Fette Henne* », la « grosse poule » : c'est ainsi que le langage populaire a rebaptisé l'aigle du Bundestag. L'animal héraldique d'aluminium se fait fort de ses dimensions imposantes : 58 mètres carrés de surface pour 2,5 tonnes de poids.



... que le Bundestag n'a pas tout à fait quitté les rives du Rhin ?

Les jeudis et vendredis des semaines de séance, à 8 h 35 précises, les cloches de la cathédrale de Cologne résonnent dans le Bundestag. Le son des cloches provient d'une bande enregistrée et invite ceux qui le souhaitent à une célébration chrétienne du matin dans la salle de recueillement.



... que les sténodactylos les plus rapides travaillent au Parlement ?

Chaque séance plénière est documentée grâce aux sténographes parlementaires. Ces derniers peuvent coucher sur papier en moyenne 400 syllabes par minute – ce qu'aucun être humain n'est capable de prononcer. À peine 24 heures après la fin d'une séance, toutes les interventions peuvent être retrouvées dans le compte rendu sténographique – imprimé ou en ligne –, pourvues grâce aux sténographes des données exactes sur l'intensité des applaudissements (longs, prolongés, clairsemés) et sur toutes les interpellations, de la gauche comme de la droite (« bravo ! »).



Le niveau des groupes parlementaires dans le bâtiment du Reichstag.



Le Bundestag allemand

– Cœur de la démocratie –

Le Bundestag allemand joue un rôle central dans le système politique de la République fédérale d'Allemagne. À chaque élection du Bundestag, les citoyens déterminent à nouveau qui défendra leurs intérêts. Le peuple souverain ne délègue son pouvoir au Parlement que pour une durée déterminée. « Tout pouvoir d'État émane du peuple », stipule l'article 20, paragraphe 2, de la Loi fondamentale. Le Bundestag allemand est ainsi l'organe constitutionnel suprême en Allemagne et le seul qui soit élu directement par le peuple à l'échelle du pays tout entier.

L'assemblée plénière du Bundestag allemand. La répartition des pouvoirs de l'État suit la séparation classique en trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Dans l'interaction de pouvoirs exerçant un contrôle les uns sur les autres, le Bundestag a reçu le rôle de l'éla-



laboration des lois. C'est une grande responsabilité qui est ainsi placée dans les mains du Parlement puisqu'il commande l'évolution future de la politique et de la société et touche de près à la vie quotidienne des citoyens.

Le Bundestag a élu la Chancelière fédérale, qui est à la tête du pouvoir exécutif. Lors de l'élection du Président fédéral, les voix des parlementaires ont également un poids important : l'Assemblée fédérale, qui élit le chef de l'État, se compose en effet de tous les députés du Bundestag et d'un nombre égal – à celui des députés – de représentants des Länder.

Le Bundestag régit lui-même, en toute indépendance, ses affaires intérieures dans le cadre de son Règlement, qui fixe les conditions pour la réalisation de ses missions et de ses réunions et le mode de déroulement de ses débats.

Parlement et gouvernement

Le Bundestag exerce une importante fonction de contrôle face au gouvernement. Aucun chancelier ou ministre ne peut se soustraire à ce contrôle. Lorsqu'il s'agit d'approuver des projets du gouvernement, la Chancelière est tenue d'avoir la confiance du Parlement. Si un gouvernement ne convainc pas les députés, il ne peut pas poursuivre ses objectifs politiques.

Le Bundestag allemand est le forum de notre Nation. C'est ici que les jalons du futur du pays sont posés et c'est ici que l'Allemagne décide du rôle qu'elle entend jouer en Europe et dans le monde.

>> www.bundestag.de



La séparation des pouvoirs : Bundestag (haut), Chancellerie (milieu), Cour constitutionnelle fédérale (bas).

Le Parlement fait les lois



Vote au Bundestag (haut),
réunion de la commission de l'économie et de la technologie (bas).

Le Bundestag allemand est le lieu où les lois se font. Il remplit ainsi une mission hautement complexe, qui constitue une grande partie du travail parlementaire. L'**initiative des lois** peut émaner du gouvernement fédéral (projet de loi), du Bundestag lui-même ou du Bundesrat (proposition de loi). Plusieurs étapes sont nécessaires avant qu'une loi entre en vigueur. Elle peut être adoptée par le Bundestag seulement après que les députés se sont penchés attentivement sur la proposition au sein des différents organes du Parlement et que le pour et le contre ont été documentés dans les propositions d'amendement, les rapports de commissions et les décisions adoptées. C'est pourquoi chaque projet ou proposition de loi est, en règle générale, débattu trois fois en **séance plénière** du Parlement. Ces débats s'appellent des lectures.

La première lecture est souvent une discussion des questions fondamentales posées par le projet ou la proposition de loi. Dans de nombreux cas, cette étape est abrégée au profit d'un renvoi direct (« sans débat ») aux **commissions parlementaires** compétentes. Au sein des commissions, le projet ou la proposition de loi est analysé dans son contenu et dans ses effets par des représentants politiques spécialisés issus de tous les groupes parlementaires du Bundestag ; dans le cadre de cet examen, des experts peuvent être invités à participer à des auditions. Le projet ou la proposition de loi, pourvu la plupart du temps de propositions de modifications, est ensuite renvoyé à l'assemblée plénière pour la deuxième lecture. Ce n'est qu'après celle-ci que peuvent avoir lieu la troisième lecture et le vote final.

Les 16 Länder allemands exercent une influence sur la législation de la Fédération à travers le **Bundesrat**. Son approbation expresse est indispensable pour les lois qui touchent

aux affaires relevant de la compétence des Länder (« lois d'approbation »). Pour d'autres lois, le Bundesrat peut faire part de son opposition (« lois d'opposition »).

Si le Bundestag et le Bundesrat ne parviennent pas à un accord au sujet d'un projet ou d'une proposition de loi, la **commission de médiation** peut être convoquée. Composé de 16 membres du Bundestag et de 16 membres du Bundesrat, cet organe s'efforce de trouver un compromis entre les deux assemblées. Lorsque les rapports de majorité sont différents entre le Bundestag et le Bundesrat, cette commission peut jouer un rôle important. Lorsqu'un compromis a été trouvé, il doit encore être voté au Bundestag et ensuite au Bundesrat avant que la nouvelle loi puisse entrer en vigueur. Il arrive que les divergences de vues entre le Bundestag et le Bundesrat soient insurmontables. Dans le cas d'une loi d'approbation, le projet ou proposition de loi a alors définitivement échoué. S'il s'agit d'une loi d'opposition, le Bundestag peut toutefois mettre en minorité l'opposition du Bundesrat.

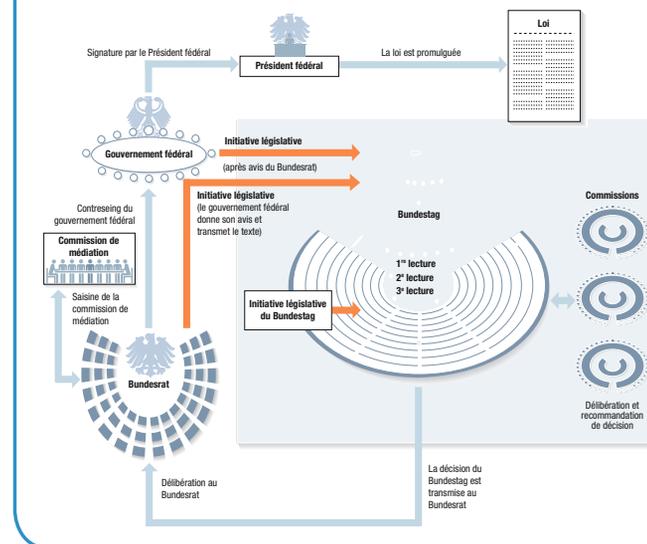


La législation.

Le bâtiment du Bundesrat.



Loi fédérale : du projet à la publication au Journal officiel



Le Bundestag contrôle le gouvernement

Le contrôle du gouvernement fait partie des tâches classiques d'un Parlement dans un État démocratique. Ce rôle est naturellement rempli en premier lieu par les groupes parlementaires de l'opposition, qui ne disposent pas d'une majorité au Bundestag, mais les députés des groupes parlementaires formant la coalition de gouvernement y participent aussi. La fonction de contrôle du Parlement a fait ses preuves dans la pratique : quels que soient les rapports de majorité, il n'y a en effet presque aucun projet de loi du gouvernement fédéral qui n'ait pas subi de modifications après les débats en commission.

Joschka Fischer, alors ministre des Affaires étrangères, devant la commission d'enquête sur l'affaire des visas, en 2005 (15^e législature).

Le **droit budgétaire** du Bundestag est un aspect central du contrôle parlementaire : le Bundestag fixe chaque année dans la loi de finances les recettes et les dépenses de l'État, tandis que le ministre fédéral des Finances est tenu de présenter les comptes au Parlement. Les débats sur le budget sont sans aucun doute l'un des temps forts de l'année parlementaire. Un principe s'applique toute-

fois à toutes les discussions en séance plénière : c'est le gouvernement qui soumet sa politique à examen et doit se justifier devant le Parlement.

Le Bundestag allemand dispose d'une vaste gamme d'**instruments** pour contrôler le travail du gouvernement : chaque député peut adresser des questions écrites au gouvernement et, à l'occasion des questions orales posées au gouvernement et durant la séance des questions, les représentants du gouvernement doivent répondre directement aux questions posées par les députés. Les membres du Bundestag font un usage intense de ce droit de question. En outre, les groupes parlementaires du Bundestag peuvent enjoindre le gouvernement de leur fournir des informations par écrit sur des sujets déterminés, au moyen des « petites questions » et des « grandes questions ». Les réponses aux « grandes questions » donnent souvent lieu à des débats parlementaires, au cours desquels le gouvernement est tenu de prendre la parole et de répondre aux députés. Il y a enfin l'instrument de l'« heure d'actualité », utilisé surtout par les groupes parlementaires de l'opposition pour exprimer leur critique à l'égard de la politique gouvernementale. Les **commissions d'enquête** sont apparues comme un instrument sévère du contrôle parlementaire : elles peuvent être créées à la demande d'un quart des membres du Bundestag. Les députés peuvent y appeler des représentants du gouvernement à témoigner et les auditionner sur le sujet de l'enquête – y compris sous le regard des caméras de télévision.

Le Bundestag exerce également une fonction de contrôle à l'égard du gouvernement à travers la figure du **commissaire parlementaire aux forces armées**. Le commissaire parlementaire aux forces armées est chargé par le Bundestag d'exercer le contrôle parlementaire sur la Bundeswehr. Il informe le Parlement sur la situation des forces armées et il intervient en cas de violation des droits fondamentaux.



Le gouvernement doit rendre compte de ses actes devant le Bundestag. Les bancs du gouvernement au Bundestag (bas).





Le Bundestag

– Forum de la Nation –

Le Bundestag est le lieu le plus important de la confrontation démocratique des idées ; il est le **représentant du peuple tout entier**. C'est au Parlement (du verbe *parler*) que se déroule, en public, la compétition des idées politiques et des opinions. Contrairement aux discussions dans les talk-shows, le débat qui a lieu au Bundestag allemand n'est pas un divertissement ou une fin en soi : le Bundestag doit, au terme de ses délibérations, adopter des décisions contraignantes pour tout un chacun.

Par son caractère de **décision déterminant le futur** du pays, le vote des lois peut avoir des conséquences de poids pour toutes les affaires publiques. C'est pour cela que les parlementaires se saisissent constamment des questions de sociétés pressantes et discutent d'importants problèmes qu'il faudra affronter dans le futur, comme les possibilités offertes par le génie génétique, les missions opérationnelles de la Bundeswehr ou ce que l'on a appelé « la mort assistée ». Le Bundestag a confirmé son rôle de représentant de tous les Allemands aux cours des grands débats du passé - comme le réarmement, l'attitude vis-à-vis du passé national-socialiste, les traités avec les pays de l'Est et la réunification allemande.

Ces **grands moments du Parlement** et les discours historiques qui y ont été prononcés ne sont pas passés inaperçus au-delà des frontières de l'Allemagne. L'estime portée au niveau international pour le forum suprême de représentation des Allemands peut aussi se lire à travers la liste des visiteurs et des orateurs au Bundestag. Ces dernières années, les plus grands dirigeants politiques du monde, comme le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, le président américain George W. Bush ou le président français Jacques Chirac ont été invités à s'adresser au Bundestag allemand.

À gauche :
un débat au
Bundestag.

De haut en bas :
A. Merkel (CDU/CSU),
chancelière, et
F. Müntefering (SPD),
vice-chancelier ;
G. Gysi (La Gauche)
et G. Westerwelle
(FDP), présidents
des groupes
parlementaires ;
R. Künast, présidente
du groupe
parlementaire
Alliance 90/Les Verts
avec des députés
de son groupe.





Des députés
discutent
au niveau
des groupes
parlementaires
du bâtiment du
Reichstag.

Les députés – Représentants du peuple –

Député au Bundestag allemand : un métier comme un autre ? Certainement pas, car les parlementaires sont des représentants pour une durée déterminée : à chaque élection du Bundestag, ils doivent à nouveau se soumettre au vote des électeurs. Ils ont un mandat, à savoir la mission de défendre en leur âme et conscience les intérêts **des citoyens**. En devenant membres du Bundestag allemand, ils endossent une haute fonction publique, à laquelle sont associés des droits mais aussi de nombreuses règles.

En République fédérale d'Allemagne, tout titulaire du droit de vote âgé de 18 ans au moins peut, par principe, se porter candidat à l'élection au Bundestag allemand. Il est normalement présenté par un parti dont il partage les objectifs politiques. L'appartenance à un parti et au groupe parlementaire associé à ce parti au Bundestag caractérise son action politique.

Sans les groupes parlementaires, le Bundestag croulerait sous des centaines d'intérêts particuliers divergents. Le travail parlementaire étant hautement complexe et technique, l'entente et la coordination sont indispensables. Celles-ci sont assurées par les groupes parlementaires. Ils disposent de droits parlementaires propres : ils peuvent par exemple présenter des propositions de loi et des motions, exiger la tenue d'une séance réservée aux questions d'actualité ou de scrutins par appel nominal, ou adresser des « grandes questions » et des « petites questions » au gouvernement fédéral.

Aucun des 614 membres du Bundestag allemand ne peut être contraint de se soumettre à l'avis de son groupe parlementaire. Ce principe est établi par la Loi fondamentale, dont l'article 38 garantit la liberté du mandat : les députés « sont les représentants de l'ensemble du peuple, ne sont liés ni par des mandats ni par des instructions et ne sont soumis qu'à leur conscience ». Cette liberté a trouvé son expression le plus souvent à l'occasion de votes importants, comme les décisions relatives aux interventions militaires, la détermination de la capitale de l'Allemagne et du siège du gouvernement en 1991 ou



Symboles
des groupes
parlementaires.



Ernst Hinsken (CDU/CSU)
Champion en voix dans une
circonscription électorale

Les députés
>> 5 députés sur 614

Dans sa circonscription de Straubing (Bavière), Ernst Hinsken a réalisé un record unique lors des élections législatives de 2005 en étant élu directement au Bundestag avec 68 pour cent des premières voix – aucun autre candidat n'a atteint un tel score. Âgé de 63 ans, ce maître boulanger-pâtissier de Haibach près de Straubing est engagé depuis de nombreuses années en faveur des classes moyennes et du tourisme au sein de la CSU. De janvier à octobre 1998, il a été secrétaire d'État parlementaire auprès du ministre fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Forêts et ensuite, jusqu'en décembre 2005, président de la commission du tourisme du Bundestag. Il est depuis lors délégué du gouvernement fédéral en charge du tourisme.



encore lors de votes liés à la législation de l'interruption de grossesse ou du génie génétique.

Chaque député trouve dans son groupe parlementaire un écho à ses expériences, à ses connaissances et à son destin politique, lesquels font de lui à leur tour une personne influente au sein de ce même groupe. Dans les organes du groupe parlementaire, dans les commissions mais aussi, naturellement, par son vote en séance plénière, le député fait part de sa position politique. Les députés qui n'appartiennent à aucun groupe disposent également, en plus d'un droit de parole et de vote en séance plénière, d'une série de droits qu'aucune majorité ne peut leur enlever. Ils peuvent ainsi introduire des motions de procédure et des amendements, présenter des explications de vote, poser des questions au gouvernement ou devenir membres d'une commission avec voix consultative.

Bulletins de vote pour les votes par appel nominal (haut), urne de vote (bas).



Les députés ont en règle générale deux lieux de travail : le Bundestag et leur circonscription électorale. Ils prennent en charge leur circonscription électorale indépendamment du fait qu'ils aient été élus sur la liste de Land d'un parti ou qu'ils aient obtenu un mandat direct. Ils répondent de leurs actions devant les citoyens, partici-

pent souvent à la politique municipale et font rapport sur leur activité parlementaire. Grâce aux rencontres régulières à leur permanence, ils se font une idée, qu'ils rapportent ensuite dans leur travail à Berlin, des problèmes et des intérêts des gens sur le terrain.

Les intérêts de la circonscription ne doivent pas non plus être négligés à Berlin. Durant les semaines de séance, un agenda particulièrement chargé attend les députés. Mais dans chaque groupe parlementaire, il existe des groupes de Land au sein desquels les députés peuvent discuter des intérêts politiques de leur Land et de leur région.

Courir d'un talk-show à l'autre : cette image du quotidien d'un député est aussi répandue qu'erronée. De même, les téléspectateurs sont souvent agacés lorsqu'ils suivent une séance du Bundestag durant laquelle l'hémicycle n'est qu'à moitié rempli. Il est vrai que l'opinion perçoit rarement la multiplicité des tâches d'un parlementaire. Jour après jour, les propositions et projets de loi, les amendements, les questions et les réponses du gouvernement, les avis et les rapports sur des sujets d'actualité atterrissent sur le bureau des députés. La plus grande partie du travail législatif a lieu dans les commissions parlementaires.



Affichage des documents imprimés à l'entrée de la salle des séances plénières.

Chaque bureau de député a une surface d'environ 18 m².



Herta Däubler-Gmelin (SPD)
La plus longue carrière de députée

Les députés
>> 5 députés sur 614

Herta Däubler-Gmelin a été élue pour la première fois au Bundestag allemand en 1972, à l'âge de 29 ans ; elle en est toujours membre sous cette législature, pour la dixième fois – aucune députée n'a eu de mandat plus long (parmi les messieurs, seul Wolfgang Schäuble peut faire état d'une carrière parlementaire aussi longue). Cette sociale-démocrate originaire de Souabe est docteur en droit et membre du barreau depuis plus de 30 ans. Durant toute sa carrière politique, elle s'est constamment engagée pour l'égalité entre hommes et femmes. Herta Däubler-Gmelin est aussi professeur à la *Freie Universität Berlin*, à titre bénévole. De 1998 à 2002, elle a été ministre fédérale de la Justice.





Environ 10 000 documents sont imprimés au cours d'une législature. Ils doivent être lus, travaillés, discutés dans les groupes de travail, les groupes parlementaires et les commissions, et le Bundestag doit adopter une décision sur bon nombre d'entre eux. Au lieu de tenir des discours, les députés discutent, souvent dans la discrétion, sur les compromis et la meilleure solution à adopter.



Inscription avant une réunion d'un groupe parlementaire (haut) ; la commission de l'intérieur du Bundestag (bas).

Pour que le travail d'une semaine de séance du Bundestag se déroule régulièrement, il doit reposer sur une structure claire, avec des horaires bien établis. Après leur arrivée en provenance de leur circonscription, les députés préparent, le lundi, la semaine parlementaire avec leur collaborateurs : ils en fixent les activités et les priorités. Le lundi après-midi, les comités directeurs des groupes parlementaires et les organes dirigeants des partis tiennent leurs réunions.

Le mardi, les groupes parlementaires se réunissent et discutent de l'orientation politique à adopter sur les sujets à l'ordre du jour. Dès le matin, les groupes de travail des groupes parlementaires préparent les réunions des commissions parlementaires, qui ont lieu généralement le mercredi. Avec leurs membres issus des tous les groupes

parlementaires, les 22 commissions permanentes sont le lieu où s'effectue l'aspect technique du travail législatif. C'est en leur sein que les groupes parlementaires présentent leurs points de vue sur les projets ou propositions de loi, qu'ils cherchent des compromis et préparent des solutions capables d'obtenir la majorité parlementaire. Enfin, l'assemblée plénière tient ses débats et ses votes, en séance publique, le jeudi et le vendredi.

Un agenda chargé

Les événements fixes de la semaine de séance constituent le cadre de travail des députés. Leur participation aux réunions des groupes parlementaires, des commissions et de l'assemblée plénière est complétée par une série d'autres rendez-vous, tels des colloques, des conférences et des entretiens avec la presse ou avec des associations. En outre, des groupes de visiteurs ou d'élèves arrivent régulièrement des différentes circonscriptions électorales et désirent tout naturellement rencontrer aussi leur député.

Le passant qui se promènera à une heure tardive sous les fenêtres des bureaux des députés y verra encore bien souvent de la lumière. En effet, les parlementaires arrivent y

La tribune de l'orateur (haut) ; les bancs des députés dans la salle des séances plénière (bas).



Heinz-Peter Hausteijn (FDP)
Maire honoraire

Les députés
>> 5 députés sur 614

Cet entrepreneur de la région des monts Métallifères (Saxe) est très attaché à sa terre d'origine : depuis 1994, Heinz-Peter Hausteijn est maire de la commune de Deutschneudorf (1 200 habitants) à la frontière tchèque. En 1999, il a été réélu à cette fonction, qu'il occupe à titre honoraire, avec 96,4 pour cent des voix. En septembre 2005, il fait son entrée au Bundestag allemand, après avoir été élu sur la liste de Land du FDP. Heinz-Peter Hausteijn est ingénieur électronicien, indépendant depuis 1986 – c'était encore l'époque de la RDA ; il emploie aujourd'hui plus de 130 personnes. Il est aussi connu pour ses recherches menées au sujet de la légendaire Chambre d'ambre.



Sevim Dagdelen (La Gauche)
Fille d'immigrés

Les députés
>> 5 députés sur 614

Cette journaliste a été élue au Bundestag allemand pour la première fois en 2005 et elle fait partie du groupe parlementaire La Gauche. Sevim Dagdelen est issue d'une famille d'immigrés turco-kurde. Née à Duisburg en 1975, elle étudie le droit et a travaillé comme traductrice. Dès l'âge de 14 ans, Sevim Dagdelen s'engage politiquement au sein du bureau fédéral de la représentation des élèves d'Allemagne et, plus tard, dans une confédération regroupant différentes associations turques. Depuis mars 2005, elle est active dans l'Association fédérale des immigrés d'Allemagne. Au sein de son groupe parlementaire, cette jeune députée a pris le poste de porte-parole pour les questions d'immigration et d'intégration.



Un classeur de documents bien rempli : le travail dans le bureau d'un député.

étudier les textes législatifs ou préparer leurs discours seulement après la fin des rendez-vous officiels de leur agenda.

Les conditions de travail

Pour l'exercice de l'activité à durée déterminée qui est celle d'un député, personne ne doit avoir à subir des inconvénients liés à sa profession lorsqu'il est élu au Parlement et doit y remplir consciencieusement ses nombreuses missions. C'est pour cela que tous les députés ont droit à des indemnités de mandat, en argent et en nature : parmi ces dernières, on trouve un bureau équipé au Bundestag, des moyens de télécommunication et la possibilité d'utiliser, aux fins de l'activité de député, les moyens de transport publics à l'intérieur du pays.

À cela s'ajoute un forfait pour les frais de mandat. Celui-ci permet par exemple de financer la location d'un bureau pour la permanence du député dans la circonscription et d'une deuxième résidence à Berlin. Un crédit collaborateur permet aux députés de rémunérer leurs collaborateurs – assistants et personnel de bureau – à Berlin et à la permanence dans la circonscription. Quant à la rémunération financière propre des députés – ou indemnités parlementaires –, elle est soumise à l'impôt.

À droite : réunion de la commission du budget.



Anna Lührmann
(Alliance 90/Les Verts)
La plus jeune députée

Les députés
>> 5 députés sur 614

Les très jeunes gens aussi peuvent réussir le grand plongeon dans le Parlement. Originaire du Taunus (Hesse), Anna Lührmann nous en apporte la preuve. En 2002, cette députée d'Alliance 90/Les Verts est passée pour ainsi dire des bancs de l'école aux bancs des députés. À l'époque, elle venait juste de passer son baccalauréat, mais elle était déjà engagée depuis l'âge de treize ans parmi les Jeunes Verts de Hesse. Elle a maintenant 22 ans et, pour ce qui est sa deuxième législature, est toujours la plus jeune députée du Bundestag. Elle est l'une des six jeunes député(e)s qui, à côté de leur vie de parlementaire, mènent encore des études.



La semaine de séance au Bundestag

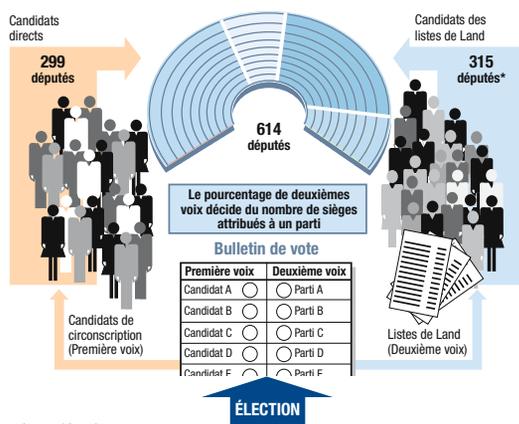
Les rendez-vous fixes de la semaine parlementaire

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8.00			Bureau		
9.00		Groupes de travail	Réunions des commissions	Séance plénière	Séance plénière
10.00					
11.00					
12.00					
13.00			Questions au gouvernement fédéral		
14.00			Séance des questions	Comité des doyens	
15.00		Réunions des groupes parlementaires	le cas échéant : heure d'actualité	le cas échéant : heure d'actualité	
16.00					
17.00	Comités directeurs des groupes parlementaires				
18.00					

Les élections au Bundestag

En démocratie, tout pouvoir d'État émane du peuple. Ce sont les électeurs qui déterminent la politique, qui délèguent leur pouvoir pour une durée déterminée aux représentants du peuple. Qui gouvernera le pays ? Qui fera les lois ? Tout dépend de deux petites croix sur leur bulletin de vote. Lors des élections pour la constitution du 16^e Bundestag allemand, le 18 septembre 2005, tous les citoyens allemands âgés de 18 ans au moins le jour des élections avaient droit de vote. Tout citoyen allemand âgé de 18 ans au moins peut se porter candidat à l'élection. Ceux qui sont élus au Bundestag reçoivent du citoyen un **mandat** (du latin *mandatum* = mission). Il est mandaté par le peuple pour une durée limitée, jusqu'aux élections pour la constitution d'un nouveau Bundestag. Lors de chaque élection au Bundestag, les électeurs ont deux choix à exprimer. Avec sa **première voix**, chacun détermine qui doit le représenter personnellement à Berlin. Le candidat qui obtient la majorité des premières voix dans sa circonscription électorale entre ainsi au Bundestag avec un mandat direct. L'Allemagne est divisée en 299 circonscriptions, depuis Flensburg, dans le Schleswig-Holstein

Les élections au 16^e Bundestag allemand



(circonscription n° 1) jusqu'à Homburg, dans la Sarre (circonscription n° 299). La **deuxième voix** est décisive pour établir les rapports de force entre partis au Bundestag. En cochant la case de son choix, l'électeur définit quel parti ou quelle coalition de partis sera suffisamment fort(e) pour que le Chancelier ou la Chancelière soit issu(e) de ses rangs. Tout parti peut prétendre à l'obtention de sièges au Bundestag, dans un ou plusieurs Länder, en désignant les candidats qu'il estime aptes à la fonction de député, et ce sur les **listes de Land** et dans un ordre déterminé. Si un parti a obtenu dix mandats sur la base des deuxièmes voix exprimées dans un Land et quatre mandats directs dans ce même Land, il reste six sièges, que le parti attribue aux candidats de sa liste de Land.

De manière générale, les parties qui se présentent aux élections sont soumises à la **clause des cinq pour cent** : chaque parti doit obtenir au moins cinq pour cent des deuxièmes voix à l'échelle nationale s'il veut entrer au Bundestag. Seule exception : si un parti obtient au moins trois mandats directs, il entre au Bundestag avec la part de deuxièmes voix qui lui échoit, indépendamment de la clause des cinq pour cent. Cette clause est censée éviter un éclatement du système des partis, lequel pourrait affaiblir le Parlement. En principe, la moitié des mandats au Bundestag sont attribués à travers les listes de Land, l'autre moitié étant constituée par les mandats directs. Sous la 16^e législature, 598 sièges ont été ainsi distribués, sur un total de 614 députés. Les 16 sièges restants sont la conséquence des **mandats excédentaires** qui sont échus au SPD et la CDU dans certains Länder. En effet, le nombre de mandats directs peut modifier la répartition en sièges résultant effectivement du décompte des deuxièmes voix. Si un parti obtient 15 sièges dans un Land sur la base des deuxièmes voix mais que ses candidats ont conquis la majorité des premières voix dans 17 circonscriptions de ce même Land, le parti ne reçoit pas 15, mais 17 députés. Ces 17 députés ont, en fin de compte, tous été élus directement. Le parti a ainsi obtenu deux mandats excédentaires.



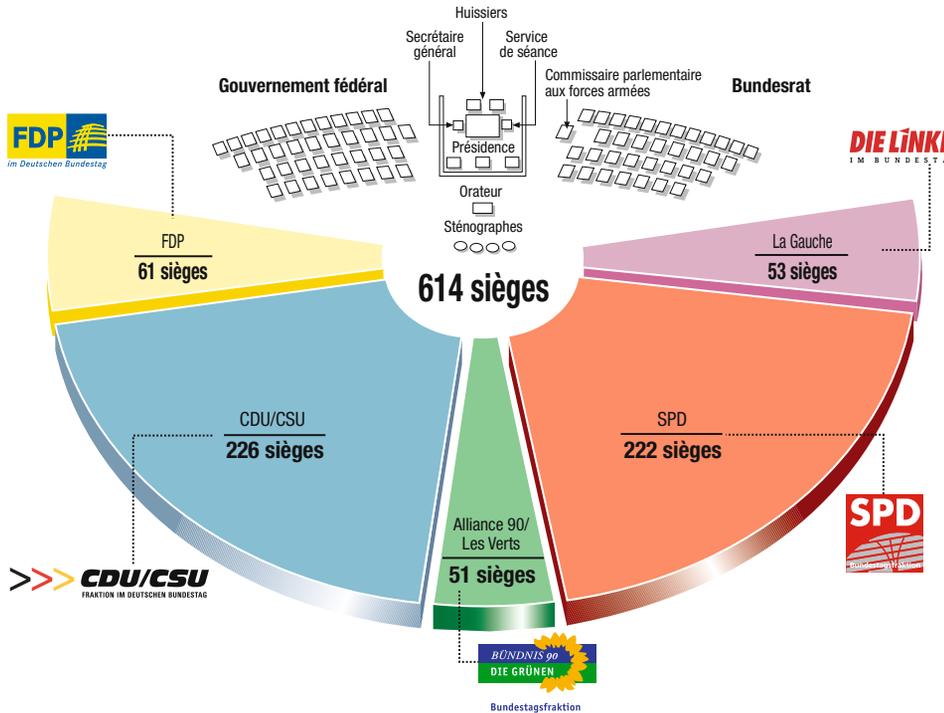
Soirée électorale devant le bâtiment du Reichstag (haut) ; Johann Hahlen, président de la commission électorale fédérale (bas).

16^e Bundestag allemand

Répartition des sièges et présidents des groupes parlementaires



Guido Westerwelle (FDP)



Gregor Gysi (La Gauche)



Oskar Lafontaine (La Gauche)



Volker Kauder (CDU/CSU)



Fritz Kuhn (Alliance 90/Les Verts)



Renate Künast (Alliance 90/Les Verts)



Peter Struck (SPD)

Situation : mai 2006

Un député est non inscrit.



Durant la séance
constitutive du
Bundestag, le
18 octobre 2005.

Le Bundestag allemand – 16^e législature –

Les élections pour le 16^e Bundestag allemand ont apporté des modifications considérables à la composition du Parlement. Les partis de la CDU et de la CSU, qui forment traditionnellement un seul groupe parlementaire, ont obtenu 226 sièges, tandis que le groupe parlementaire SPD en a reçu 222. Le troisième groupe parlementaire en importance au Bundestag est le FDP, avec 61 sièges ; 51 fauteuils de député sont revenus à Alliance 90/Les Verts, qui est désormais le plus petit groupe. Une nouvelle formation a fait son entrée au Bundestag : avec 54 sièges, La Gauche est le quatrième groupe parlementaire en nombre de députés. En février 2006, un député de La Gauche a abandonné son groupe parlementaire ; il est depuis lors député non inscrit.

Au terme des élections, la coalition de gouvernement formée par le SPD et Alliance 90/Les Verts a perdu sa majorité parlementaire. Pour la deuxième fois dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne, les deux groupes parlementaires CDU/CSU et SPD se sont alliés pour former une grande coalition de gouverne-

ment. Pour la première fois, c'est une femme, Angela Merkel (CDU/CSU), qui a été élue Chancelière fédérale.

Sur l'ensemble de 614 députés, 141 (soit 23 pour cent) le sont pour la première fois, tandis que 473 parlementaires ont déjà une expérience de député au Bundestag. L'âge moyen des députés est d'environ 49 ans ; il est resté inchangé par rapport à la législature précédente. 15 députés ont moins de 30 ans. L'écart entre les plus âgés et les plus jeunes embrasse plus d'une génération : avec ses 22 ans, la plus jeune députée, Anna Lührmann, du groupe parlementaire Alliance 90/Les Verts, compte 51 ans de moins que le doyen d'âge, Otto Schily, du SPD. Les femmes représentent environ 31,8 pour cent des députés au Bundestag ; cette part n'a quasi pas changé par rapport à la législature précédente.

Il est communément admis que le monde politique compte beaucoup d'enseignants. Toutefois, 25 d'entre eux seulement ont fait leur entrée dans le nouveau Bundestag. Si l'on y ajoute les éducateurs et les maîtres de conférence, ce sont 70 pédagogues qui ont pris place sous la coupole du Reichstag. Avec 135 représentants, les juristes constituent 22 pour cent des députés. Les ingénieurs, chimistes et physiciens sont quant à eux au nombre de 20. Plus de la moitié des députés ont déjà exercé des fonctions législatives ou exécutives avant d'obtenir leur mandat au Bundestag. Et environ un tiers des parlementaires sont des fonctionnaires (en congé). Ces chiffres montrent que la politique peut rapidement devenir une profession principale en raison des exigences et de la charge qu'elle représente en termes de matières à connaître et de temps à leur consacrer. Les professions libérales sont en revanche plutôt rares au Parlement, alors que leur part augmente dans la population. 20 députés ont toutefois appris un métier manuel classique : ils sont maçons, cuisiniers, serruriers ou orfèvres. Et six jeunes députés sont encore aux études actuellement.

(Sources : président de la commission électorale fédérale ; *Kürschners Volkshandbuch*)

Le doyen
d'âge, Otto
Schily (haut) ;
le président
du Bundestag
Norbert Lammert
après son
élection (milieu) ;
félicitations à
la chancelière
Angela Merkel
après son
élection (bas).



Les organes importants et les instances du Bundestag



Le fauteuil du président de séance dans la salle plénière.

Le Bureau

Le Président du Bundestag et les vice-président(e)s forment le Bureau du Bundestag. Ce dernier est élu pour la durée de la législature. Les membres du Bureau ne peuvent pas être démis par une décision du Bundestag. Le Bureau se réunit régulièrement, chaque semaine de séance du Bundestag, pour discuter des affaires qui concernent la direction du Parlement. Pour la 16^e législature, c'est Norbert Lammert (CDU/CSU) qui a été élu Président du Bundestag. Les vice-président(e)s sont Wolfgang Thierse (SPD), Gerda Hasselfeldt (CDU/CSU), Susanne Kastner (SPD), Hermann Otto Solms (FDP), Petra Pau (La Gauche) et Katrin Göring-Eckardt (Alliance 90/Les Verts).

Le Président du Bundestag

Le Président du Bundestag est à la tête du Parlement, il en défend les droits, le représente à l'extérieur et dirige son administration. Il est élu pour la durée de la législature et préside les séances plénières en alternance avec les vice-président(e)s. Si un député porte atteinte à l'ordre intérieur du Parlement, le Président peut le réprimander ou le rappeler à l'ordre, lui retirer la parole ou l'exclure des séances du Bundestag pour 30 jours de séance maximum. Norbert Lammert (CDU/CSU) a été élu Président du Bundestag pour la 16^e législature.

Le président du Bundestag Norbert Lammert.



Réunion du comité des doyens.

Le comité des doyens

Le comité des doyens se compose des membres du Bureau et de 23 autres membres du Bundestag, désignés en fonction des rapports de force politiques au Parlement. Un représentant du gouvernement fédéral prend également part à ses réunions. Le comité des doyens assiste le Président dans la conduite des affaires et statue sur les affaires intérieures du Bundestag dans

la mesure où elles ne sont pas réservées à la compétence du Président ou du Bureau. Le comité des doyens établit longtemps à l'avance le calendrier des semaines de séance et, à brève échéance, l'ordre du jour des séances.

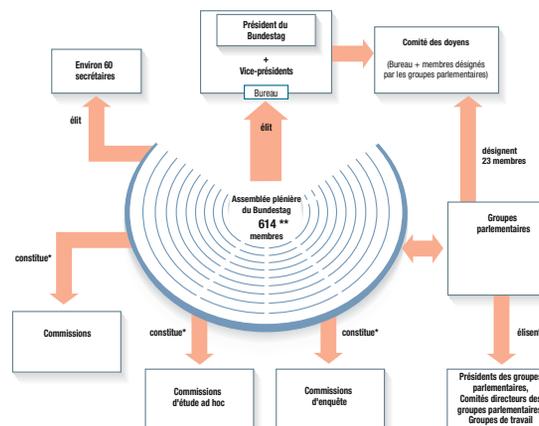
Les commissions

Le Bundestag institue des commissions pour la préparation de ses décisions. Sous la 16^e législature, il y a 22 commissions permanentes. Le domaine de compétences de chaque commission correspond généralement à celui de chaque ministère du gouvernement fédéral. Quelques commissions font exception à ce principe : la commission de validation des élections, des immunités et du Règlement, la commission des pétitions, la commission des droits de l'Homme et de l'aide humanitaire, la commission du tourisme et la commission des sports. Les réunions des commissions ne sont généralement pas publiques. La Loi fondamentale prescrit l'institution d'une commission de la défense, d'une commission des affaires étrangères, d'une commission des affaires de l'Union européenne et d'une commission des pétitions.

Salle de réunion d'une commission dans le bâtiment Paul-Löbe.



Le 16^e Bundestag allemand et ses organes



* Constitution par décision du Bundestag
** Le nombre de députés se réduit lorsque les titulaires de mandats excédentaires quittent leurs fonctions.



Commission d'enquête sur l'affaire des visas (15e législature).

Séminaire de la commission d'étude ad hoc « La culture en Allemagne ».



Réunion de la commission des pétitions.



Les commissions d'enquête

Conformément à l'article 44 de la Loi fondamentale, le Bundestag peut constituer une commission d'enquête. À la demande d'un quart de ses membres, il a l'obligation de le faire. Une commission d'enquête vérifie principalement l'existence d'abus possibles de la part du gouvernement et de l'administration et de manquements éventuels, par exemple, de la part de membres du gouvernement. Elle peut auditionner des témoins et des experts et se faire remettre des dossiers de l'exécutif. La commission d'enquête consigne le résultat de ses travaux dans un rapport adressé à l'assemblée plénière. Afin d'assurer un contrôle parlementaire efficace des forces armées, la commission de la défense a le droit, à tout moment, de se constituer en commission d'enquête.

Les commissions d'étude ad hoc

À la demande d'un quart de ses membres, le Bundestag allemand est tenu d'instituer des commissions d'étude ad hoc pour préparer ses décisions au sujet de vastes et importants problèmes. Les commissions d'étude ad hoc sont composées de députés et d'experts externes. Elles remettent au Bundestag des rapports et des recommandations.

La commission des pétitions

Le droit de pétition permet à tous les hommes et les femmes en République fédérale d'Allemagne de s'adresser au Parlement par une voie directe. Il s'agit d'un droit fondamental, ancré dans la Loi fondamentale depuis 1949. Les demandes ou les plaintes adressées au Bundestag arrivent à la commission des pétitions, qui les examine et les discute. Elle apprend ainsi sans intermédiaires comment les lois se répercutent sur le quotidien des citoyens. La commission des pétitions peut entre autres proposer au Bundestag de transmettre la pétition au gouvernement fédéral pour prise en considération, pour examen ou comme matériel de réflexion.

Le commissaire parlementaire aux forces armées

Tout soldat a la possibilité d'adresser directement ses doléances au commissaire parlementaire aux forces armées du Bundestag allemand, sans passer par la voie hiérarchique. En règle générale, le commissaire parlementaire aux forces armées intervient toujours lorsqu'il vient à connaître de situations qui laissent supposer une violation des droits fondamentaux des soldats. Il évalue certains dossiers sur instruction du Bundestag ou de la commission de la défense ou agit de sa propre initiative. Le commissaire parlementaire aux forces armées constitue ainsi un organe auxiliaire du Bundestag, destiné à assister celui-ci dans l'exercice du contrôle parlementaire des forces armées. Une fois par an, il fait rapport au Bundestag sur les résultats de son travail.



Reinhold Robbe, commissaire parlementaire aux forces armées, durant une visite aux troupes.

Salle de réunion dans le bâtiment Jakob-Kaiser.



Questions et réponses

Ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Bundestag

Combien nous coûtent les députés ?

Pas plus qu'un ticket de cinéma ! Le budget annuel du Bundestag se situe en moyenne entre 540 et 560 millions d'euros. Cela comprend les indemnités parlementaires, les remboursements de frais forfaitaires, les retraites, les frais de déplacement, les salaires des collaborateurs, les frais d'entretien des bâtiments et d'autres dépenses encore. En divisant ce montant par le nombre de citoyens allemands, cela revient à environ sept euros par personne. Les indemnités parlementaires mensuelles, soumises à l'impôt, s'élèvent depuis 2003 à

Bureaux de députés dans le bâtiment Paul-Löbe.



7 009 euros pour chaque député, auxquels s'ajoute un remboursement de frais forfaitaire, exempté d'impôt, qui est actuellement de 3 647 euros. Si l'on ne prenait que ces deux montants comme base de calcul, on arriverait à environ 1 euro par personne et par an. Une autre question en guise de réponse : quel prix donnons-nous à la démocratie ?

Pourquoi la salle des séances plénières n'est-elle pas souvent pleinement occupée ?

Parce que les députés travaillent en de nombreux autres lieux du Bundestag. Le Parlement ne pourrait tout simplement pas remplir ses nombreuses missions si tous les députés se trouvaient constamment et simultanément dans la salle des séances plénières. Suivant le principe de la répartition des tâches, ils sont organisés en commissions, sous-commissions et groupes de travail. Ils participent en outre à de nombreuses rencontres avec des experts, des citoyens ou des journalistes. Il est demandé à un député d'être présent dans la salle des séances plénières lorsque des sujets importants pour sa commission ou sa circonscription électorale sont à l'ordre du jour, pour des débats de fond ou des déclarations gouvernementales et, dans tous les cas, lors des votes. Par ailleurs, les députés sont à tout moment au courant de ce qui se passe dans la salle des séances plénières grâce au canal interne de la télévision parlementaire.

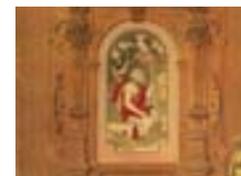
Qu'est-ce que le vote « par portes séparées » ?

C'est une forme particulière de vote au Bundestag. S'il y a un désaccord au sein du bureau de séance au sujet d'un vote public en séance plénière (par exemple dans le cas d'un vote par assis et levé ou à main levée), la procédure du vote par portes séparées est appliquée. Tous les députés doivent quitter la salle et y pénétrer à nouveau par l'une des trois portes de vote (« Oui », « Non » ou « Abstention »). Les secrétaires font alors le décompte précis de tous les députés participant au vote, de manière à lui donner un résultat clair. Le nom donné en allemand



La télévision parlementaire retransmet les débats en séance plénière.

Tableau représentant le géant Polyphème, dans l'ancien Reichstag.



à cette procédure, le « *Hammelsprung* » (« saut de mouton ») fait référence au tableau qui se trouvait au-dessus de l'une des portes de vote dans l'ancien Reichstag. Ce tableau illustrait Polyphème, le cyclope de la mythologie grecque, en train de compter ses moutons.

Qu'est-ce que l'immunité parlementaire ?

Il s'agit d'une règle particulière destinée à protéger la capacité de travail du Parlement, selon laquelle un député ne peut faire l'objet d'une enquête ou de poursuites qu'avec le consentement du Bundestag, à moins qu'il ait été pris en flagrant délit ou arrêté le lendemain du délit. L'immunité parlementaire est limitée à la durée du mandat au Bundestag. Jusqu'à présent, le Bundestag n'a refusé que dans de rares cas son consentement à des enquêtes ou des poursuites à l'encontre de députés.

La loi sur les députés régit leur statut juridique.

Les membres du Bundesrat ont droit de parole au Bundestag : Peter Harry Carstensen, ministre-président du Schleswig-Holstein.

Qui peut prendre la parole au Bundestag ?

En principe, seulement les députés et les membres du gouvernement fédéral et du Bundesrat. Mais pour que ce droit de parole ne tourne pas à la logorrhée, le comité des doyens fixe, en même temps que l'ordre du jour, la durée du débat et le temps de parole des députés. Celui-ci varie en fonction des rapports de force entre groupes parlementaires. Dans le 16^e Bundestag, le temps de parole est réparti comme suit pour une heure de débat : SPD et CDU/CSU, 19 minutes chacun ; FDP, 8

minutes ; La Gauche et Alliance 90/Les Verts, 7 minutes chacun. La subdivision de ces minutes entre les différents orateurs et oratrices est réglée par les groupes parlementaires eux-mêmes. Le président de séance veille minutieusement au respect du temps de parole et du principe du droit de parole et de réplique. Il peut retirer la parole aux orateurs... en coupant leur micro.

Pourquoi le Bundestag s'appelle-t-il en fait le Reichstag ?

C'est faux ! Le Bundestag siège bien dans le bâtiment du Reichstag, mais il s'appelle concrètement le Bundestag allemand (« *Deutscher Bundestag* »). C'est dans ce bâtiment que le Reichstag a siégé entre 1894 et 1933, en tant que Parlement de l'Allemagne impériale et puis de la République de Weimar. Après la guerre, les Berlinoises ont continué à appeler le bâtiment le « Reichstag », même si le Reich avait disparu depuis longtemps.

Le Reichstag au début des années 1920.





Vue de la
façade ouest
du bâtiment du
Reichstag.

Le bâtiment du Reichstag et la salle des séances plénières

Une construction imposante, aux façades massives – le bâtiment du Reichstag impressionne dès le premier regard. À l'intérieur, les visiteurs y découvrent un aménagement moderne, qui correspond à l'état le plus récent des possibilités techniques. L'architecte britannique Sir Norman Foster est parvenu à maintenir l'enveloppe historique du bâtiment du Reichstag et, dans le même temps, à créer des espaces pour un Parlement moderne et ouvert.

La subdivision du bâtiment en étages ou en niveaux peut être qualifiée de transparente et fonctionnelle. Le sous-sol et le rez-de-chaussée abritent les installations du secrétariat du Parlement ainsi que les locaux et équipements techniques. Au-dessus se trouve le niveau de la salle des séances plénières avec le grand hémicycle. En montant encore les étages, on trouve le niveau des visiteurs, le niveau de la présidence, le niveau réservé aux groupes parlementaires et enfin le toit-terrasse avec l'impressionnante coupole du Reichstag.

La transparence est produite par les matériaux modernes : de fins châssis d'acier et des grandes baies vitrées,

du béton apparent et de la pierre naturelle blanc mat ou beige confèrent une atmosphère de légèreté et de brillance argentée à l'ensemble du bâtiment, malgré ses formes massives. Le concept de couleurs de l'artiste danois Per Arnoldi facilite l'orientation dans le bâtiment : chaque niveau est en effet reconnaissable grâce à une couleur déterminée de ses portes.

La transparence et la fonctionnalité du bâtiment dans son ensemble sont aussi un avantage pour ceux qui le visitent. Depuis l'entrée des visiteurs du bâtiment du Reichstag – le grand portail ouest -, quelques pas seulement sont nécessaires après être passé sous l'imposante colonnade pour apercevoir déjà, derrière les baies vitrées du grand hall d'entrée, le cœur du bâtiment : la salle des séances. C'est à ce niveau-ci, au premier étage, que se situe le centre du Parlement. Reconnaisable à la couleur bleue des portes, ce niveau est réservé aux députés, à leurs collaborateurs, aux membres du gouvernement fédéral et, dans la galerie ouest, aux représentants des médias.

La vie parlementaire en-dehors des séances plénières se déroule autour de la salle plénière. On y trouve tout



Le foyer est du
bâtiment du
Reichstag.

La salle
plénière dans
le bâtiment du
Reichstag.





La salle des pas perdus.

d'abord les salles des pas perdus, qui offrent des espaces pour les entretiens séparés et les interviews, ainsi qu'une salle de lecture. Sur les tables d'inscription de la galerie est se trouvent tous les documents imprimés d'actualité ; c'est dans cette même partie du bâtiment que se trouvent les locaux réservés aux membres du gouvernement ainsi qu'un espace pour le décompte des voix lors des votes par appel nominal ou des votes au scrutin secret.

Le centre est occupé par la salle plénière du Parlement. Avec ses 24 mètres de hauteur, elle traverse pratiquement tout l'édifice et est visible depuis quasi tous les étages qui se concentrent autour d'elle, tout comme depuis les cours intérieures et de nombreux autres angles de vue. Avec sa surface de 1 200 mètres carrés, elle n'est pas seulement le centre du bâtiment, elle est le cœur de la démocratie parlementaire allemande.

Un étage intermédiaire a été aménagé au-dessus du niveau de la salle plénière pour les visiteurs qui assistent à une séance du Parlement dans le bâtiment du Reichstag. Le niveau des visiteurs ne permet pas seulement à ces derniers de circuler autour de la salle plénière, mais aussi d'observer d'en haut, librement, la salle des pas perdus. Les tribunes des visiteurs situées dans la salle plénière donnent un aperçu extraordinaire du travail des députés. Les six tribunes disposées en demi-cercle offrent environ 450 places pour les visiteurs, les invités officiels du Bundestag et les journalistes. Depuis ces tribunes, le regard rencontre en premier le grand aigle du Bundestag suspendu à la façade de verre intérieure de la salle plénière. À ses pieds se trouvent les places des membres du bureau de séance. Celui-ci se compose du Président du Bundestag - ou de l'un des vice-présidents - et de deux secrétaires, qui sont des



L'aigle du Bundestag dans la salle plénière (haut) ; la tribune des visiteurs (bas).

Le bâtiment du Reichstag : chronologie

5 décembre 1894 : inauguration solennelle du bâtiment du Reichstag, au terme de dix ans de construction. L'architecte est Paul Wallot.

9 novembre 1918 : Philipp Scheidemann, homme politique du SPD, proclame la République depuis une fenêtre du Reichstag, après que le chancelier du Reich Max von Baden a annoncé dans l'après-midi, de sa propre initiative, l'abdication de Guillaume II.

27 février 1933 : après la prise du pouvoir par Adolf Hitler, l'incendie du Reichstag devient le symbole de la fin de la démocratie parlementaire en Allemagne et le prétexte à la persécution des opposants politiques.

Mai 1945 : fin de la Deuxième Guerre mondiale. Symbole de la victoire sur l'Allemagne nationale-socialiste, le drapeau rouge de l'armée soviétique flotte au sommet du bâtiment du Reichstag.

9 septembre 1948 : plus de 350 000 Berlinoises se réunissent pour une manifestation devant le bâtiment du Reichstag durant le blocus de Berlin par l'Union soviétique. Le bâtiment gravement endommagé sert de décor pour l'appel célèbre du maire de Berlin de l'époque, Ernst Reuter : « Vous, nations du monde... Regardez cette ville. »

13 août 1961 : après sa construction, le Mur de Berlin passe à proximité immédiate du bâtiment du Reichstag. La reconstruction du bâtiment s'achève toutefois ; à partir de 1973, il accueille une exposition historique et des salles de réunion pour des organes et pour les groupes parlementaires.

4 octobre 1990 : première séance du premier Bundestag de l'Allemagne réunifiée dans le bâtiment du Reichstag.

20 juin 1991 : à Bonn, le Bundestag décide, par 338 voix contre 320, de rétablir son siège dans le bâtiment du Reichstag à Berlin. L'architecte Sir Norman Foster est chargé, après concours, de la transformation du bâtiment. En mai 1995, le comité des doyens décide, après des débats enflammés, de la construction d'une coupole de verre moderne, accessible aux visiteurs.

Du 24 juin au 6 juillet 1995 : les artistes Christo et Jeanne-Claude emballent le bâtiment du Reichstag : celui-ci devient une œuvre d'art et attire cinq millions de visiteurs. Les travaux de transformation commencent après ce happening artistique.

19 avril 1999 : le Bundestag reçoit solennellement le bâtiment rénové du Reichstag à Berlin, dont Sir Norman Foster remet symboliquement les clés au Président du Bundestag Wolfgang Thierse. Le déménagement du Bundestag de Bonn à Berlin a lieu durant l'été. Le 6 septembre commence la première semaine de séance du Bundestag à Berlin.





députés issus de différents groupes parlementaires. Devant eux se situent la tribune de l'orateur et le banc des sténographes.



Les bancs du gouvernement (haut) ; à droite du fauteuil de la présidence, les bancs du Bundesrat (bas).

Depuis les tribunes des visiteurs, on découvre, à gauche du président de séance, les bancs du gouvernement et, à droite, ceux du Bundesrat. Quant au commissaire parlementaire aux forces armées, il prend place entre le Bundesrat et le bureau de séance. Face à l'estrade de la présidence s'étendent les sièges des députés, disposés suivant leur appartenance à un groupe parlementaire. En regardant l'hémicycle depuis le fauteuil du Président, les premiers députés à droite sont ceux du FDP. On trouve ensuite le groupe parlementaire CDU/CSU puis, au milieu, Alliance 90/Les Verts. Les députés du SPD prennent place à gauche et, tout à fait sur la gauche se trouvent les bancs du groupe parlementaire La Gauche. Cette disposition des groupements politiques remonte à l'époque de la Révolution française et est à l'origine des concepts de « droite » et de « gauche » des courants politiques.

Le niveau des visiteurs, identifiable aux portes vert foncé, abrite également des salles de conférence et d'information pour les rencontres entre les députés et leurs visiteurs.

Au-dessus du niveau des visiteurs, le deuxième étage – aux portes rouge foncé – accueille les grands « décideurs » du Bundestag : c'est en effet ici que se trouvent les salles réservées au Président du Bundestag et à ses collaborateurs, les bureaux des dirigeants de l'administration du Bundestag et, surtout, la salle de réunion du comité des doyens.

Le niveau des groupes parlementaires et la coupole.



Par manque de place, le bâtiment du Reichstag ne peut pas accueillir les locaux des députés, des commissions et des autres organes du Parlement. Les groupes parlementaires y ont toutefois leur place fixe, au troisième étage, celui des portes grises. Les salles de réunion des groupes, les bureaux de leurs comités directeurs et

leurs halls d'accès sont regroupés autour d'un grand espace réservé à la presse, qui peut aussi être utilisé pour des réceptions. Tandis que les groupes parlementaires CDU/CSU et SPD se réunissent dans la partie est de l'étage, les groupes FDP, La Gauche et Alliance 90/Les Verts se rassemblent dans sa partie ouest. Les quatre tours d'angle du bâtiment du Reichstag font partie des locaux occupés par les groupes parlementaires. Leur forme carrée et élancée donne à ces locaux une silhouette particulièrement frappante.

Au-dessus du troisième étage – le niveau des groupes parlementaires – du bâtiment du Reichstag s'étend le vaste toit-terrasse, accessible aux visiteurs par deux ascenseurs. Ils peuvent rejoindre depuis celui-ci le restaurant situé à 30 mètres au-dessus du sol. Ceux qui veulent jouir d'un panorama encore plus captivant sur Berlin, à 47 mètres de hauteur, devront emprunter à pied la rampe en pente douce de 230 mètres de long qui mène à la plate-forme panoramique du sommet de la coupole de 40 mètres de diamètre. Ils y découvriront une vue à 360° incomparable sur Berlin. Ouverte par le bas et par le haut, la coupole semble comme planer au-dessus du bâtiment – son couronnement est à 54 mètres au-dessus du niveau de la rue. Le cône de miroirs qui est en son centre, dont les 360 miroirs anti-éblouissement renvoient la lumière du jour vers la salle plénière, lui confère un supplément de légèreté et d'ouverture.

Lorsque l'on est au pied de la coupole, on peut aussi apercevoir vers le bas la salle des séances. Mais que l'on observe le Parlement par ce seul coup d'œil ou depuis les tribunes des visiteurs, qui pénètrent jusqu'au cœur de la salle plénière, un principe reste intangible : dans ces murs historiques du Reichstag, le Bundestag allemand est ouvert à tous les visiteurs et fait honneur ainsi la dédicace inscrite en grandes lettres au fronton du grand portail ouest, « *DEM DEUTSCHEN VOLKE* », « AU PEUPLE ALLEMAND ».



L'une des tours du bâtiment du Reichstag.

Des visiteurs avancent vers la plateforme panoramique (haut) ; le fronton du portail ouest et son inscription « Au peuple allemand » (bas).



Pleins feux sur l'écologie

Le bâtiment du Reichstag et les bâtiments du Bundestag qui l'entourent sont équipés de technologies qui respectent l'environnement et économisent les ressources énergétiques. Le concept d'économie d'énergie promu par le Bundestag et le gouvernement fédéral a pu être intégré dans la modernisation et le nouvel aménagement des bâtiments.

Dans le bâtiment du Reichstag, l'entonnoir en forme de trompe situé au centre de la coupole de verre permet, grâce à ses 360 miroirs, l'utilisation de la lumière du jour dans la salle plénière. Dissimulé dans cet entonnoir, un dispositif de récupération de la chaleur utilise l'énergie se dégageant de l'évacuation d'air de la salle plénière pour le chauffage du bâtiment. Sur le côté sud du toit du Parlement, une installation photovoltaïque de 300 mètres carrés de surface sert de source d'énergie propre. Des installations analogues ont été posées sur les toits des bâtiments Paul-Löbe et Jakob-Kaiser.

Les centrales électriques de cogénération du quartier parlementaire sont la pièce maîtresse de ce concept écologique. Leurs moteurs tournent au biocarburant produit à partir du colza.

Les pertes de chaleur découlant de la production d'électricité sont réutilisées pour le chauffage des bâtiments du Parlement, suivant le principe de la trigénération (production combinée de chaleur, de froid et d'électricité). Cette technique permet aux centrales de fournir aux bâtiments du Parlement environ 50 pour cent de l'énergie électrique et 100 pour cent de la chaleur et de la climatisation dont ils ont besoin.

Ce système présente un autre avantage : les dégagements de chaleur non utilisés peuvent être stockés pour la production de froid dans une machine à absorption du froid ou bien ils peuvent être stockés pendant l'été sous forme d'eau chaude dans une couche terrestre située à 300 mètres sous le sol et réutilisés pendant l'hiver.

>> www.bundestag.de/bau_kunst/bauwerke (en allemand)

Le bâtiment Paul-Löbe

Le bâtiment Paul-Löbe se situe à un jet de pierre du bâtiment du Reichstag. Il porte le nom de celui qui fut le dernier président démocrate du Reichstag sous la République de Weimar, le social-démocrate Paul Löbe. Cette construction lumineuse, qui s'étend en longueur dans le méandre de la Spree, fait partie du « *Band des Bundes* », le « Lien de la Fédération », ensemble architectural qui relie par-dessus la Spree les deux parties de Berlin jadis séparés et se compose, à l'ouest de la rivière, de la Chancellerie et du bâtiment Paul-Löbe et, à l'est, du bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders. Long de 200 mètres et large de 100, le bâtiment Paul-Löbe est principalement le lieu de travail des commissions, dont les salles de réunion à deux étages sont abritées dans huit rotondes. La disposition des rotondes rappelle celle des cylindres d'un moteur. Ce n'est pas un hasard car c'est dans les commissions que l'on fournit le travail technique sur la seule base duquel l'assemblée plénière peut prendre ses décisions. Le bâtiment Paul-Löbe comprend aussi 510 pièces pour 170 députés, 450 bureaux pour les secrétariats des commissions et l'administration (par exemple les relations publiques et le service d'accueil des visiteurs). La Chancellerie, située en face, se reflète dans les grandes baies vitrées de la façade ouest du bâtiment Paul-Löbe. C'est le symbole tout trouvé de l'interaction entre le Parlement et le gouvernement.



Salle de réunion d'une commission dans le bâtiment Paul-Löbe.

Les grandes baies vitrées caractéristiques de la façade ouest.





Salles illuminées
dans le bâtiment

Marie-Elisabeth-
Lüders.

Le bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders

Dédié à la libérale Marie-Elisabeth Lüders, cette nouvelle construction du Bundestag accueille la grande bibliothèque, les archives, la documentation de presse et les services des études et de la documentation ; c'est en quelque sorte le centre d'information et de services du Parlement. Depuis la Spreeplatz, sur la rive est, un large escalier, légèrement arqué, mène à la Spree. L'intérieur du bâtiment est caractérisé par la lumière diffusée à travers le plafond à caissons. Située à l'extrémité ouest du grand hall, la rotonde de la bibliothèque, cœur du bâtiment, est particulièrement impressionnante. Avec 1,3 million de livres (actuellement), elle est la troisième bibliothèque parlementaire au monde. Les fonds des archives parlementaires et la quantité de sources qu'elles contiennent sur l'histoire du Bundestag et de la République fédérale d'Allemagne ont une valeur inestimable. Dans une salle vide située sous le niveau du service d'information et de conseils de la rotonde de la bibliothèque, un morceau du Mur de Berlin a été conservé. Ce tronçon du « *Hinterlandmauer* », l'alignement des plaques de béton proprement dit, suit le même tracé que jadis et rappelle l'histoire du lieu. Le bâtiment est complété par une grande salle de conférence, utilisée surtout par les commissions d'étude ad hoc et les commissions d'enquête.

Un volume de
la bibliothèque
parmi tant
d'autres.



Le bâtiment Jakob-Kaiser

Le plus grand édifice parlementaire de construction nouvelle porte le nom de Jakob Kaiser, homme politique centriste de la République de Weimar et cofondateur de la CDU. Il abrite essentiellement les groupes parlementaires et leurs collaborateurs. Le bâtiment Jakob-Kaiser, où travaillent plus de 2 000 personnes, intègre des constructions existantes, suit d'anciennes rues et s'adapte ainsi à l'architecture typique de Berlin. Cinq équipes d'architectes ont participé à l'élaboration de ce complexe composé de huit édifices. Le bâtiment ne dépasse pas la hauteur de 22 mètres, typique du « format berlinois » – ce qui ne l'empêche pas d'offrir des perspectives à couper le souffle depuis ses étages supérieurs entourés de verre. Le bâtiment Jakob-Kaiser accueille entre autres les vice-présidents du Bundestag, les sténographes, le bureau de presse et ainsi que le centre de régie, le studio de la télévision du Bundestag et deux salles de réunion pour les commissions d'étude ad hoc. De nombreux parlementaires y ont leur bureau - composé chaque fois de trois pièces de 18 m² pour le député et ses collaborateurs. L'attribution des locaux aux différents groupes parlementaires est décidée après chaque élection du Bundestag par la commission du comité des doyens chargée de l'attribution des locaux. Comme pour la plupart des procédures au Bundestag, la clé de répartition correspond strictement aux rapports de force parlementaires.



Aménagement
des cages
d'escalier dans
le bâtiment
Jakob-Kaiser.

Vue depuis
la Spree.



Les étapes importantes de l'histoire parlementaire

Après la chute du régime de terreur national-socialiste et la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la République fédérale d'Allemagne se lance sur une nouvelle voie démocratique. Avec le recul, il apparaît que la politique et le Parlement ont été synonymes de stabilité. Dans le même temps, il a été possible de faire face à de nouveaux problèmes politiques et à de grands défis.

1949 : un nouveau départ démocratique

Le 7 septembre 1949, le premier Bundestag allemand se réunit pour sa séance constitutive. Le doyen d'âge Paul Löbe (SPD) énonce dans son discours d'ouverture ce que l'Allemagne attend du travail du Bundestag : un gouvernement stable, une économie saine, un ordre social nouveau. Dans les années qui suivent, le chancelier Konrad Adenauer (CDU) met en œuvre une politique d'intégration à l'Occident. La première législature est marquée par les débats sur l'orientation politique de la République fédérale et sur les conséquences de la Deuxième Guerre mondiale. Dans ce contexte, le chancelier Adenauer et le chef du SPD Kurt Schumacher - et, après la mort de celui-ci en 1952, son successeur Erich Ollenhauer - apparaissent comme des personnalités marquantes et totalement opposées l'une de l'autre.

Le Bundestag en
1950 : discours
du chancelier
Adenauer.



1957 : miracle économique et réformes sociales

En plein miracle économique, le Bundestag adopte, en janvier 1957, une nouvelle réglementation de l'assurance vieillesse, qui établit une adaptation constante des retraites à l'évolution générale des revenus (principe de l'indexation des pensions de retraite). Le 16 octobre 1963, Ludwig Erhard (CDU) remplace son collègue de parti Konrad Adenauer comme chancelier fédéral. La coalition gouvernementale reste formée par la CDU, la CSU et le FDP. Aujourd'hui encore, le slogan « La prospérité pour tous » (« *Wohlstand für alle* ») reste associée à la politique du chancelier Erhard.



Ludwig Erhard
et Konrad
Adenauer.

1966 : première grande coalition et opposition extraparlamentaire

Le 20 octobre 1965, Ludwig Erhard est réélu chancelier par les groupes parlementaires de la coalition CDU/CSU et FDP. Celle-ci s'effondre en octobre 1966 à la suite de divergences portant sur des questions économiques et sur le budget fédéral. L'alliance CDU/CSU et le SPD s'entendent rapidement sur la formation d'une grande coalition et, le 1^{er} décembre 1966, Georg Kiesinger (CDU) est élu chancelier. Kiesinger gouverne de 1966 à 1969, avec Willy Brandt (SPD) pour ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier. À la fin des années soixante, la jeune génération descend dans la rue contre les lois d'urgence et la guerre menée par les États-Unis au Vietnam, formant ainsi l'« opposition extraparlamentaire ».



Réunion du
gouvernement
de grande
coalition en
1966.

1969 : nouvelle *Ostpolitik* sous Willy Brandt

Après les élections au Bundestag de 1969, le SPD et le FDP se rassemblent en une coalition sociale-libérale avec Willy Brandt (SPD) pour chancelier et Walter Scheel (FDP) pour ministre des Affaires étrangères. À la *Westpolitik* de Konrad Adenauer succèdent l'*Ostpolitik* et la *Deutschlandpolitik*, ou politique interallemande, de Willy Brandt. Les résultats de cette politique sont les traités avec l'Union soviétique et la Pologne (1970),

Déclaration
gouvernementale
du chancelier
Willy Brandt
en 1973.





Coalition chrétienne-libérale : Manfred Wörner (CDU), Hans-Dietrich Genscher (FDP) et le chancelier Helmut Kohl.

le traité sur la base des relations avec la RDA (1972) et, pour parachever cette nouvelle *Ostpolitik*, le traité de Prague avec la Tchécoslovaquie (1973). Après l'échec du vote de méfiance constructif d'avril 1972 contre Willy Brandt, la coalition sociale-libérale est reconduite lors des élections de 1972, 1976 et 1980.

1982 : Helmut Kohl devient chancelier

La coalition sociale-libérale dirigée par le chancelier Helmut Schmidt (SPD) éclate à l'automne 1982. Le groupe parlementaire FDP change de partenaire de coalition et, par un vote de méfiance constructif, les députés du FDP s'allient aux députés du groupe parlementaire CDU/CSU pour porter Helmut Kohl (CDU) à la Chancellerie. Cette alliance de gouvernement est confirmée par de nouvelles élections au Bundestag convoquées en mars 1983. Les élections de 1983 voient entrer pour la première fois au Parlement, avec 5,6 pour cent des voix, le parti des Verts, né du mouvement pacifiste et écologiste.

1989 : la chute du Mur de Berlin

Le 9 novembre 1989 voit la fin du Mur de Berlin. Ce tournant dans l'histoire allemande de l'après-guerre suscite une grande surprise et une grande joie. L'effondrement de la dictature du SED entraîne une dynamique politique qui mènera aux premières et uniques élections législatives libres en RDA, le 18 mars 1990. Le 3 octobre 1990,

Première séance du Bundestag de l'Allemagne réunifiée à Berlin le 4 octobre 1990.



la RDA intègre le territoire d'application de la Loi fondamentale allemande. Après 41 ans de division, l'Allemagne est à nouveau réunie. Lors du débat au Bundestag du 20 juin 1991 sur le siège futur du Bundestag et du gouvernement fédéral, une majorité serrée de 338 voix contre 320 s'exprime en faveur de Berlin.

1998 : coalition rouge-verte et nouvelle politique étrangère

Après les élections au Bundestag de 1998, le SPD et Alliance 90/Les Verts forment une coalition de gouvernement. Gerhard Schröder (SPD) est élu chancelier, Joschka Fischer (Alliance 90/Les Verts) devient ministre des Affaires étrangères. Face à la crise dans les Balkans, une nouvelle orientation est imprimée à la politique étrangère et de sécurité de l'Allemagne : pour la première fois, la Bundeswehr participe à des missions des combats. Le 11 juin 1999, le Bundestag approuve à une grande majorité l'envoi d'un contingent de la Bundeswehr parmi la force internationale de maintien de la paix au Kosovo. Durant son deuxième mandat, le chancelier Schröder entame la réforme de la politique sociale avec l'« Agenda 2010 », qu'il présente pour la première fois dans sa déclaration gouvernementale du 14 mars 2003.

2005 : la deuxième grande coalition

Les élections anticipées au Bundestag du 18 septembre 2005 ne donnent de majorité à aucune des alliances qui aspiraient à former une coalition. La CDU, la CSU et le SPD s'entendent alors pour former la deuxième grande coalition de l'histoire de la République fédérale. Le 22 novembre 2005, le Bundestag allemand élit pour la première fois une femme à la Chancellerie : Angela Merkel (CDU), qui a grandi en RDA. La Gauche, qui se compose de membres du parti de gauche PDS et de la WASG (Alternative électorale Travail et Justice sociale) aspirant à former un seul parti, fait son entrée au Parlement : elle y est le cinquième groupe parlementaire, mais la quatrième force politique.



Coalition rouge-verte : le ministre des Affaires étrangères Joschka Fischer et le chancelier Gerhard Schröder.

Conclusion des négociations de coalition le 11 novembre 2005 : Edmund Stoiber (CSU), Angela Merkel (CDU), Franz Müntefering et Matthias Platzeck (SPD).



Visite du Bundestag

1. Toit-terrace et coupole du bâtiment du Reichstag

Le toit-terrace et la coupole du bâtiment du Reichstag vous offrent une vue incomparable sur le quartier parlementaire et gouvernemental.

Horaires/Accès

- >> tous les jours de 8 h 00 à 24 h 00 (pas d'inscription ni de réservation, gratuit), dernier accès à 22 h 00
- >> portail ouest, entrée de droite (West B), entrée pour les personnes handicapées (West C)

Fermeture de la coupole et du toit-terrace

Les informations au sujet des fermetures de la coupole sont données sur le site www.bundestag.de, sur les avis affichés aux portes d'entrée, dans la presse quotidienne (de Berlin), le cas échéant, et par téléphone au service d'accueil des visiteurs.

Restaurant-terrace

Situé à l'est de la coupole, le restaurant-terrace avec vue sur le Berlin historique est ouvert tous les jours de 9 h 00 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 24 h 00. L'accès pour les personnes qui ont réservé se fait par l'entrée de droite du portail ouest (West C). Possibilité de réserver par téléphone au +49 (0 30) 22 62 99 33 ou par courriel à l'adresse kaeferreservierung.berlin@feinkost-kaefer.de.

2. Le service d'accueil des visiteurs

Les programmes de visite ci-après sont gratuitement offerts aux visiteurs, individuels ou en groupes, qui souhaitent visiter le Bundestag allemand :

- >> Possibilité d'assister pendant une heure à une **séance plénière du Bundestag** depuis la tribune de la salle plénière.
- >> **Exposé d'information**, donné à la tribune de la salle plénière en-dehors des temps de séance, sur les missions, le fonctionnement et la composition du Bundestag ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag. Le mardi, également en anglais (à 12 h 00) et en français (à 13 h 00).
- >> **Visites guidées dans le bâtiment du Reichstag**, en-dehors des temps de séance, avec explications sur les missions, le fonctionnement et la composition du Bundestag ainsi que sur l'histoire et l'architecture du bâtiment du Reichstag.
- >> **Visites guidées à thème artistique et architectural**, les week-ends et jours fériés, dans les bâtiments du Bundestag (bâtiment du Reichstag ou bâtiment Jakob-Kaiser ou bâtiment Paul-Löbe ou bâtiment Marie-Elisabeth-Lüders).
- >> **Visites guidées pour groupes de visiteurs étrangers**, sur demande, en plusieurs langues.

- >> **Visites guidées des familles**, adaptées aux enfants, dans le bâtiment du Reichstag, les week-ends, pour les familles avec des enfants de 6 à 14 ans.
- >> **Journées des enfants**, avec des visites guidées spéciales pour les enfants de 6 à 14 ans, accompagnés d'au moins un adulte, quatre jours par an.
- >> **Jeu grandeur nature** « Découvrir la démocratie parlementaire en s'amusant », pour les enfants de 10^e ou d'une classe supérieure.
- >> **Exposé de diapositives** de 90 minutes sur le sujet « Le bâtiment du Reichstag : techniques appliquées, exploitation des énergies et histoire de la construction », durant les semaines de séance.
- >> **D'autres programmes de visite sont disponibles, pour lesquels le nombre de participants est limité, sur invitation des députés :**

Visite d'information : en-dehors des temps de séance, avec exposé d'information, rencontre avec le député hôte, collation, photo de groupe.

Visite d'une séance plénière : le groupe assiste pendant une heure à un débat en séance plénière, ensuite rencontre avec le député hôte, collation, photo de groupe.

Exposition historique du Bundestag allemand

«Cours, contours et détours» - Histoire de la démocratie parlementaire en Allemagne

- >> Visites guidées sur rendez-vous : Tél. : +49 (0 30) 2 27-3 04 31 ou -3 04 32, fax: +49 (0 30) 2 27-3 04 38
- >> Sur demande, également en anglais, français, italien
- >> Visites guidées pour visiteurs individuels, tous les jours, à 11 h 00, 13 h 00 et 16 h 00 (Durée : 1 heure), également en anglais et en français (la demande doit en être faite au préalable)
- >> Audioguides en allemand, anglais et français (gratuit)
- >> Heures d'ouverture : du mardi au dimanche, de 10 h 00 à 18 h 00 (de mai à septembre : jusqu'à 19 h 00)
- >> Lieu : Deutscher Dom, Gendarmenmarkt 1, 10117 Berlin-Mitte

Informations :

Pour tous les programmes ci-dessus proposés par le service d'accueil des visiteurs du Bundestag, il est nécessaire de s'inscrire par écrit. La participation est gratuite.

Bundestag allemand – Besucherdienst –
Platz der Republik 1, D-11011 Berlin
Fax : +49 (0 30) 2 27-3 00 27 | Courriel : besucherdienst@bundestag.de

Nous répondons par téléphone à vos questions au sujet des programmes de visite au : +49 (0 30) 2 27-3 21 52 ou -3 59 08

Des informations supplémentaires sont contenues dans la brochure « *Besuch beim Deutschen Bundestag* », qui peut être demandée au service d'accueil des visiteurs ou consultée sur Internet.

3. Réunions des commissions et auditions

L'accès aux réunions publiques des commissions et aux auditions publiques est accordé aux auditeurs qui se sont inscrits au préalable auprès du secrétariat de la commission, en fonction de la disponibilité des places. À l'entrée, une carte de visiteur est remise contre le dépôt de la carte d'identité. Les secrétariats des commissions sont joignables au +49 (0 30) 2 27-0. Les informations sur les réunions publiques des commissions sont fournies sur le site www.bundestag.de.

Vous trouverez des informations complètes au sujet de Parlement, de ses députés et de ses commissions sur www.bundestag.de, le site Internet du Bundestag allemand. Profitez de cette offre d'information et de dialogue avec le Bundestag et ses députés.

- >> La rubrique **Membres** comprend la liste alphabétique et les biographies (en allemand) des 614 membres du Bundestag.
- >> La rubrique **Organisation et méthodes de travail** donne des informations sur les organes et instances du Bundestag. Les missions, les membres et l'ordre du jour des commissions sont présentés sous **Organes du Bundestag → Commissions**. Plus d'informations sur l'actuelle législature sont disponibles dans la version allemande du site (sous **Parlament**).
- >> La rubrique **Banque de données** donne accès à la liste des documents imprimés du Bundestag, aux comptes rendus sténographiques, à la législation en préparation, à l'annuaire du Bundestag et aux analyses et expertises du service des études et de la documentation (en allemand).
- >> Sous **Information → Les débats en séance publique en direct sur Internet**, vous pourrez suivre les émissions de la Télévision du Parlement.
- >> Les rubriques **Europe** et **Assemblées parlementaires internationales** informent sur le Parlement européen et les instances internationales dont le Bundestag est membre.
- >> Sous **Information → Matériel d'information**, vous pouvez commander des brochures sur le Bundestag et le texte de la Loi fondamentale. La rubrique **Information → Visitez le Bundestag** récapitule les programmes proposés par le service d'accueil des visiteurs.
- >> Depuis 2005, il est possible d'adresser ou de cosigner des pétitions en ligne (sous **Petitionen**).



Der virtuelle Adler – Information interactive

Qui est la députée la plus jeune du Parlement, qu'est-ce qu'un mandat excédentaire, qui peut voter ? « L'aigle virtuel » (« *Der virtuelle Adler* ») interactif répond 24 h/24 à toutes les questions sur le Parlement (en allemand cliquer sur

l'aigle en bas à gauche de la page d'accueil du site). Il suffit d'écrire sa question dans le champ à remplir et de cliquer sur *Frage absenden*. L'aigle virtuel vous répond immédiatement. Comme il étudie encore, il ne comprend pas toujours la question tout de suite, mais il ne cesse d'apprendre ...

Matériel d'information

Du matériel d'information au sujet du Bundestag allemand est mis à la disposition de tous les visiteurs, qui peuvent l'emporter - il peut naturellement être aussi demandé par écrit.

Bundestag allemand – Öffentlichkeitsarbeit –
Platz der Republik 1, D-11011 Berlin
Fax : +49 (0 30) 2 27-3 62 00 | Courriel : infomaterial@bundestag.de

Les demandes de matériel d'information (commande en ligne) peuvent aussi se faire par Internet à l'adresse : www.bundestag.de
Vous trouverez sur ce site un aperçu actualisé du matériel d'information disponible (brochures, cédéroms etc.)

Publication : Bundestag allemand, service des relations publiques

Conception et mise en page : MEDIA CONSULTA Deutschland GmbH, Berlin

Rédaction : Horst Willi Schors, Klemens Vogel

Direction artistique : Anita Drbohlav

Textes : Marianne Wollenweber

Réalisation : DruckVerlag Kettler, Bönen

Crédits photos : Bundesbaugesellschaft : pp. 33 (bas), 41 (haut), 42 (bas) ; Office de presse et d'information du gouvernement fédéral : pp. 37, 49 (bas), 50 (bas) ; Bundesrat : p. 8 (bas) ; Cour constitutionnelle fédérale : p. 7 (bas) ; CDU : p. 51 ; Cosmos Verlag für Kunst und Wissenschaft (1897/1913) : p. 35 (bas) ; Bundestag allemand : couverture, sommaire (2^e à 4^e à partir du haut), pp. 1, 2 (bas), 3, 4 (haut, 3^e à partir du haut, bas), 5 (haut, bas), 6, 7 (haut, milieu), 8 (haut, milieu), 9–16, 17 (bas), 18–32, 33 (haut), 34, 35 (haut), 36, 38–40, 41 (milieu, bas), 42 (haut, milieu), 43–47, 52, 4^e de couverture ; Karl-Heinz Döring (infographie) : pp. 9, 24, 26–27, 31 ; Heinz Engels : sommaire (bas), p. 48 ; Inge Decker/Ville de Cologne : p. 5 (milieu) ; Land de Berlin/Berlin Partner GmbH : sommaire (haut), p. 2 (haut) ; Phototek : pp. 4 (2^e à partir du haut), 17 (haut) ; Picture-Alliance : pp. 49 (haut, milieu), 50 (haut), 51 (haut) ; Theres Weishappel/Ulrich Giersch : plan du quartier parlementaire

Impression : DruckVerlag Kettler, Bönen

Clôture de la rédaction : avril 2006

Traduction : Pierre Debock/Service linguistique du Bundestag

© Deutscher Bundestag, Berlin 2006

Tous droits réservés.

Cette publication est éditée par le Bundestag allemand dans le cadre du travail parlementaire de relations publiques. Elle n'est pas destinée à la vente. Son utilisation aux fins des relations publiques propres des partis, groupes politiques, mandataires ou candidats à des élections - notamment à des fins de publicité électorale - est interdite.